

# Préserver le vivant : un défi collectif pour 2050

PAR ALAIN SCHLESSER, DIRECTEUR DE LA CCI PAYS DE LA LOIRE

*Comment contenir l'artificialisation des sols ? La question se pose avec insistance tandis que la tendance en France repart à la hausse. Les acteurs ligériens en font un levier de progrès.*

S'il fait figure de bon élève dans de nombreux domaines, notre territoire reste à la traîne concernant l'artificialisation des sols, avec 5 000 hectares « grignotés » par an, soit la surface d'une ville comme Saint-Nazaire. Inscrit dans le Plan Biodiversité national, le « **zéro artificialisation nette** » constitue donc un objectif clé en Pays de la Loire. Les différents acteurs de la région se mobilisent pour s'en approcher à travers diverses démarches stratégiques (TRIA en Pays de la Loire, SRADDET...) et un temps de réflexion partagée.

## Une opportunité de développement

Le 25 novembre dernier, dans le cadre du chantier *Vision de prospective territoriale 2050* des CCI des Pays de la Loire, un atelier d'échanges s'est tenu en vue d'élaborer une feuille de route commune. Objectif : agir pour contenir la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, et ainsi mieux préserver le vivant. Lors de cet atelier collectif, auquel 50 personnes ont participé, les organismes, collectivités et entreprises présents ont rappelé leur conviction : « *La biodiversité ne doit pas rester une question d'hyper-spécialistes. Elle doit être un sujet de développement ouvert au monde des entreprises, de l'agriculture, des collectivités locales, du tourisme...* »

## Éviter - Réduire - Compenser



© Photo: John Tyson

Ensemble, les participants se sont saisis d'un certain nombre de thématiques et d'actions phares, en identifiant de possibles leviers pour 2050. Parmi les dispositifs présentés figurait la dynamique Éviter-Réduire-Compenser (ERC). Co-construite avec l'ensemble de la communauté régionale ERC, cette vaste démarche a abouti en juin 2020 à une stratégie partagée en faveur de la biodiversité. Elle a également conduit à l'élaboration d'un guide régional ERC, véri-

table référentiel pour les maîtres d'ouvrage publics et privés engagés dans la séquence. Outre les enjeux ERC, les participants à l'atelier ont pointé l'importance de repenser et de densifier

les usages en ville pour pouvoir créer de la valeur. Favoriser le « multifonction » (habitat, bureaux, commerces...) dans la conception des bâtiments, construire moins mais construire mieux et plus intense, ou encore travailler sur l'acceptabilité sociale de la densification, ont fait partie des pistes évoquées.

## Un foncier économique à réinventer

*En route vers la*  
**3<sup>ème</sup> RÉVOLUTION INDUSTRIELLE ET AGRICOLE**  
*en Pays de la Loire®*

Le temps collectif de l'atelier a enfin été l'occasion d'explorer la question du foncier économique. En Pays de la Loire, 900 zones consacrées à l'activité économique continuent de solliciter des sols pour leur expansion. Elles questionnent donc l'objectif de réduction de l'artificialisation des espaces agricoles, naturels et forestiers. D'où la nécessité de réussir à concilier deux injonctions qui paraissaient jusque-là contradictoires. L'enjeu est aujourd'hui de donner la capacité aux entreprises de se développer sur leur zone ou sur un autre terrain, tout en s'engageant dans une sobriété foncière.



Pour en savoir plus : [bit.ly/2P2FFgR](https://bit.ly/2P2FFgR)



CCI PAYS DE LA LOIRE